



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 19 DÉCEMBRE 2022**

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 décembre 2022

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 24 novembre 2022
- 2.2 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal – année 2023
- 2.3 Renouvellement – Contrats d'assurance 2023
- 2.4 Programme municipal d'aide financière complémentaire au Programme supplément au loyer
- 2.5 Subvention à la Chambre de commerce de Sainte-Adèle pour l'année 2023
- 2.6 Autorisation de signature – Entente de regroupement de municipalités au sein de l'UMQ relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages ainsi que les services de consultant et de gestionnaire de risques

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Emprunt temporaire – Perception des taxes et compensations 2023
- 3.2 Autorisation de dépenses – Renouvellement de contrats et applications logiciels 2023
- 3.3 Autorisation de l'affectation de l'excédent de fonctionnement pour paiement de la dette - Règlement 1164-2012 (Place des citoyens)
- 3.4 Appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour le Règlement 1260 – Place du Refuge
- 3.5 Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux – Rues Charette, de l'Olympiade, de la Légende, des Capucines et du Congrès
- 3.6 Renouvellement – Services professionnels en technologies de l'information – TRES-2021-001
- 3.7 Octroi de contrat – Mise en concurrence – Travaux d'isolation et de scellement d'une partie des bureaux de la trésorerie – TRES-2022-MEC-001
- 3.8 Utilisation du fonds réservé à la réfection et à l'entretien des voies publiques – 2022
- 3.9 Programmation des travaux relativement à la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – 2019-2023

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Nomination de pompiers éligibles au poste de lieutenant – Service de sécurité incendie
- 4.2 Embauche – Pompiers à temps partiel et pompiers remplaçants – Service de sécurité incendie

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Adjudication – Location de balais mécaniques avec opérateur – TP-2022-017
- 5.2 Adjudication – Travaux de marquage de la chaussée – TP-2022-018
- 5.3 Adjudication – Achat d'un balai de rue compact de taille moyenne (balai outil avec 3 brosses et aspiration) – TP-2022-019

- 5.4 Demande de permis de voirie – Année 2023
 - 5.5 Autorisation – Mandat à Hydro-Québec – Installation de porte-fusibles – Travaux de conversion des lampadaires en DEL
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
- 6.1 Adjudication – Remplacement des génératrices aux puits Riverdale et Ronchamp – GEN-2022-027
 - 6.2 Attestation – Projet majeur de lotissement – rue Séraphin
 - 6.3 Autorisation de signature - Cession de rue et infrastructures - rue de Fribourg
 - 6.4 Recommandations de paiement – Divers travaux municipaux
 - 6.5 Demande d'honoraires de surveillance supplémentaire – Réfection des infrastructures des rues Valiquette et Maurice-Aveline
- 7. URBANISME**
- Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
- 7.1 4640, rue Cartier
 - 7.2 Lot 6 244 776, rue du Chinook
 - 7.3 900, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.4 Décisions du conseil – Demande d’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)
- 1155, chemin du Chantecler
 - 7.5 Demande d’urbanisme – Approbation d’un projet majeur de lotissement – Cap-à-l’Aigle
- 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- Aucun point
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- Aucun point
- 10. AVIS DE MOTION**
- 10.1 Futur règlement 1334 décrétant l’imposition de toutes les taxes et compensations pour l’année 2023
 - 10.2 Futur règlement d’emprunt 1332 décrétant un emprunt pour des études, plans et devis pour la mise aux normes du poste de pompage 117 Est
- 11. RÈGLEMENTS**
- 11.1 Règlement 1327 décrétant les tarifs de certains biens, services et activités pour l’exercice financier 2023 – ADOPTION
 - 11.2 Règlement 1314-2021-PIIA-1 amendant le *Règlement sur les Plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 1314-2021-PIIA* visant à apporter certaines corrections aux critères architecturaux – ADOPTION
 - 11.3 Second projet de règlement 1314-2021-Z-7 amendant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à encadrer les dispositions relatives aux résidences de tourisme et aux résidences principales (location à court terme) – ADOPTION
 - 11.4 Règlement 1328 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujetti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis – ADOPTION
 - 11.5 Règlement 1329 concernant les ventes de garage et les bazars sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle – ADOPTION
 - 11.6 Règlement d’emprunt 1330 décrétant un emprunt de 3 950 000\$ pour des travaux de réfection des infrastructures et l’implantation d’un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phase 1) - ADOPTION
 - 11.7 Règlement d’emprunt 1331 décrétant un emprunt de 700 000\$ pour des travaux de réfection des infrastructures de la rue Lanthier - ADOPTION

- 11.8 Règlement d'emprunt 1335 décrétant un emprunt de 500 000\$ pour l'acquisition de deux génératrices pour l'approvisionnement en eau des puits Riverdale et Ronchamp - ADOPTION
- 11.9 Règlement d'emprunt 1287-2 amendant le Règlement 1287 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 820 000\$ - ADOPTION
- 11.10 Règlement 1320-1 amendant le *Règlement 1320 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2022* – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 163 699,01\$ pour la période du 12 au 18 novembre 2022.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 515 523,13\$ pour la période du 19 au 25 novembre 2022.
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 095 520,24\$ pour la période du 26 novembre au 2 décembre 2022.
 - d) Liste des comptes à payer au montant de 1 254 763,28\$ pour le mois d'octobre 2022
 - e) Engagements au montant de 544 915,45\$ pour la période du 1^e au 30 novembre 2022.
 - f) Liste au montant de 31 377,01\$ du mois de novembre 2022 des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
 - g) Engagements au montant de 133 566,20\$ effectués en novembre 2022 pour l'année 2023.
- 12.2 Dépôt du registre des déclarations en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* – Année 2022
- 12.3 Procès-verbal de correction – Résolution 2022-393
- 12.4 Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil
Monsieur Alexandre Laganière, Conseiller du district 3
- 12.5 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203-4 – Dépôt du directeur adjoint des Services techniques et hygiène du milieu – Excédent du contrat pour les travaux de réfection du ponceau de la décharge Lac-Renaud
- 12.6 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203-4 – Dépôt du directeur des Services techniques et hygiène du milieu – Dépassement des coûts pour travaux additionnels de réfection de la surface de roulement (platelage) du pont Riverdale
- 12.7 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203-4 – Dépôt du directeur des Travaux public – Dépassement des coûts pour la fourniture et l'installation d'une clôture au nouvel Écocentre

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal

Greffière et directrice des Services juridiques